

Avis d'Appel d'Offres National Simplifié de fournitures

La Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier (SMHPM), lance le présent Appel d'Offres National Simplifié, en vue de la livraison **des fournitures de bureau**, tels que spécifiés et quantifiés dans le cadre de Devis Descriptif et Quantitatif figurant dans la troisième partie (pièce n° 3), du dossier.

1. Les fournisseurs intéressés sont priés de présenter leurs offres technique et financière en remplissant les formulaires de soumission et de DDQE complétés par les pièces demandées dans le dossier d'AONS et en la déposant sous plis fermé en deux exemplaires (un original et une copie), au Secrétariat de la CIMAC au siège de **la SMHPM**, au plus tard **le jeudi 09 août 2018 à 10H00**.
2. L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée, doit porter exclusivement les mentions suivantes : « Mr le Président de la Commission Interne des Marchés de **la SMHPM**, Offre relative à la livraison **de fournitures de bureau**, à n'ouvrir qu'en séance de la Commission».
3. Les fournisseurs intéressés doivent présenter un échantillon, du matériel proposé, à la commission des marchés CIMAC pour validation.
4. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission **le jeudi 09 août 2018 à 13H00 au siège de la SMHPM**. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
5. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cet Appel d'Offres, peuvent en saisir par écrit la Commission au plus tard **le 05/08/2018 à 10H00**.
6. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci- après :
 - i. Conformité de l'offre aux exigences du dossier,
 - ii. Montant de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante par la Commission.
6. La Commission,
 - i. attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences du dossier d'appel d'offres et moins disante par rapport aux autres concurrents.
 - ii. n'est pas tenue de donner suite au présent Appel d'Offres.

N° Guissaly FALL
Directeur Général de la SMHPM

Signature

